



ÉCOLE JEANNE D'ARC

65, avenue du Prof. Bergonié
33130 BEGLÉS
05.56.85.97.75
ecolejeannedarcbegles@gmail.com
www.jeannedarc-begles.fr

Année scolaire 2022/2023

Chers parents,

L'année scolaire à venir va nous permettre de mettre en action, progressivement, la fusion avec l'ensemble scolaire du Mirail qui a été actée le 9 mai 2022. Cependant, comme nous l'avions annoncé, il n'y a aucun changement dans les préparatifs de cette rentrée. Afin de préparer la nouvelle année scolaire, vous trouverez **sur le site de l'école, le dossier administratif de votre enfant pour la rentrée 2022** (présentation de l'école → documents → année scolaire 2022/ 2023)

Il devra être complété numériquement et renvoyé par mail (avec en objet : dossier de rentrée + nom et prénom de l'enfant) ou déposé à l'école, avant le jeudi 07 juillet 2022, date à laquelle l'école fermera pour l'été. Le secrétariat ouvrira à partir du jeudi 25 août 2022.

Vous devez **vérifier la fiche élève** qui accompagne cette lettre, la corriger, la modifier si nécessaire et nous la retourner au plus vite pour que nous mettions à jour toutes les informations.

Si des changements interviennent en cours d'année, n'oubliez pas d'informer l'enseignante et/ou le secrétariat au plus vite.

Si vous souhaitez **payer par prélèvement**, vous devez fournir un RIB afin de mettre en place le mandat de prélèvement. Si vous l'avez déjà fourni pas besoin de renouveler ce document, sauf si vous changez d'établissement bancaire.

Pour les parents séparés qui souhaiteraient partager le règlement de la facture de l'année, un pourcentage de répartition peut être mis en place à votre convenance, en sachant toutefois que les deux parents restent solidaires de l'acquiescement de l'intégralité des sommes dues. A cet effet, vous devez vous rapprocher du secrétariat avant le 2 septembre 2022.

Le jour de la rentrée

* **La moitié des PS sera accueillie le jeudi 1^{er} septembre 2022 et l'autre moitié, le vendredi 02 septembre 2022.** Pour ces 2 journées, un temps d'accueil échelonné est proposé. Les familles peuvent arriver à partir de 10h00 et seront invitées à laisser leur enfant avec l'enseignante de la classe avant 10h30. Lors de la découverte de la PS, le lundi 27 juin, vous aurez la possibilité de choisir le jour que vous souhaitez en fonction du nombre de places ! Le groupe accueilli le jeudi, n'aura pas classe le vendredi et inversement le groupe accueilli le vendredi n'aura pas classe le jeudi. Début de l'année scolaire en groupe entier dès le lundi 5 septembre.

* **Pour les élèves de MS au CM2, le jour de la rentrée des classes est fixé au jeudi 1^{er} septembre 2022** de manière échelonnée pour permettre un meilleur accueil de chacun :

CM1 et CM2 : accueil des élèves à 9h00

CP : accueil des élèves à 9h15

MS : un temps d'accueil échelonné est proposé. Les familles peuvent arriver à partir de 9h30 et seront invitées à laisser leur enfant à l'entrée de la classe avant 10h00.

GS : accueil des élèves à 10h15

CE1 et CE2 : accueil des élèves à 10h45

L'APEL (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) proposera un accueil convivial autour d'un café lors de cette matinée

Je vous invite à prendre connaissance du calendrier scolaire qui inclut les vacances académiques et les particularités liées à l'école Jeanne d'Arc avec des jours de classe obligatoires le samedi. Des précisions seront apportées au fur et à mesure de l'année.

L'ensemble de l'équipe de l'école Jeanne d'Arc se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances.

Au plaisir de vous retrouver pour partager une nouvelle belle année scolaire !

Cordialement

Céline Bily